

FORMATION PROFESSIONNELLE EN KINÉSIOLOGIE

Pour être thérapeute complémentaire en Kinésiologie, il convient de :

1. Suivre au minimum **500** heures effectives de cours de Kinésiologie avec **90%** de présence. Le cursus proposé en Kinésiologie Professionnelle est orientée compétences et est conforme aux critères de l'IDMET
2. Avoir passé et réussi les examens intermédiaires de fin de chacune des 2 premières années
3. Avoir suivi au minimum **350** heures effectives de Tronc commun en médecine académique
4. Avoir réalisé, dans le cadre du processus individuel, dont le détail figure sur la feuille remise en début de formation (séances personnelles en Kinésiologie, carnets de bord...), un minimum **de 60** heures (conférences, cours et/ou séances favorisant le développement personnel - ex : journal de bord) dont au moins 10 séances individuelles chez des Kinésologues professionnels (24 séances dans le cadre du Certificat de Branche)
5. Avoir réussi l'examen final supervisé par un expert Kinésuisse.
6. Avoir remis au minimum 2 cas de 4 à 5 séances avant la fin de la formation (minimum 8 séances au total / 10-15 pages).
7. Avoir réalisé au minimum **90** séances de pratique certifiée sur les 3 années (fiches documentées des traitements signées et datées).

Pour le stage TC (orientation fédérale) :

Avoir réalisé au minimum 5 séances contrôlées pendant la formation dans le cadre du stage TC avec debriefing individuel.

1. *Avoir réalisé au moins 6 séances au cours de la formation sous le contrôle d'un observateur avec debriefing individuel.*
2. *Avoir assisté à au moins 6 séances effectuées par un professionnel*

*Pendant la durée de la formation, Esclarmonde offre aux étudiants inscrits en **Formation professionnelle** :*

- *Une carte d'étudiant*
- *Le paiement échelonné en X mensualités sans frais*
- *Les droits d'entrée à Kinésuisse à l'issue de l'examen final (CHF 350.-)*
- *Un espace étudiant sur le site Internet avec possibilité de télécharger les principaux documents utiles (pratique certifiée, processus individuel...) ainsi que certains documents de cours ou conférences audio.*